

Mandat privé Fidelity Actions mondiales²

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	26 novembre 2008
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice MSCI Monde tous pays ⁴
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	2,24 % au 31 mai 2024

GESTIONNAIRE CHARGÉ DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Patrice Quirion

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Se compose d'un portefeuille concentré compilant les meilleures idées de placement du gestionnaire.
- Privilégie les sociétés de qualité qui, de l'avis du gestionnaire, affichent un cours raisonnable et sont susceptibles d'inscrire une croissance prévisible et durable des bénéfices.
- Diversifié parmi les secteurs et les sous-secteurs à l'échelle mondiale.

CLASSIFICATION DU RISQUE⁵



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

180

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹ (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	20,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	22,5
PLUS DE 10 M\$	25,0

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN

CATÉGORIE B	CATÉGORIE S8	CATÉGORIE S5
9014	9114	9214

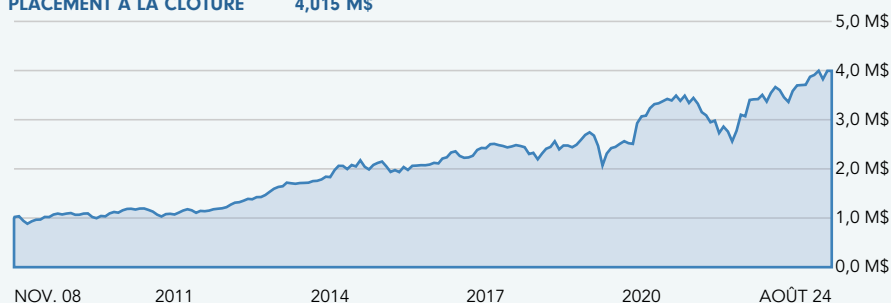
Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Catégorie B, après déduction des frais.

AU 31 AOÛT 2024

Croissance d'un placement de 1M \$

PLACEMENT À LA CLÔTURE 4,015 M\$



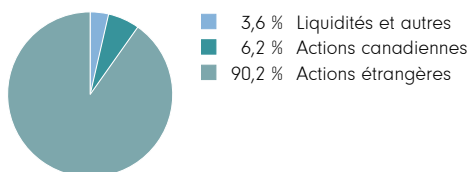
Rendement par période standard (%) 30 septembre 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans	Création
Mandat	3,57	8,16	6,83	19,73	27,13	6,93	10,68	8,94	9,30	9,40

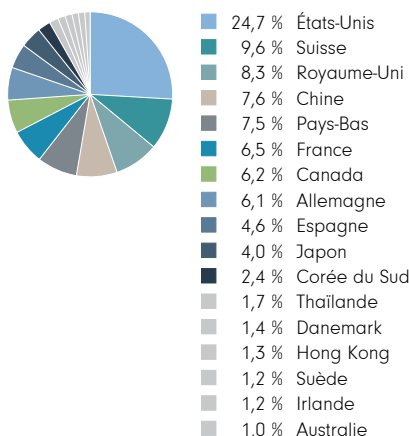
Rendement par année civile (%) 30 septembre 2024

	CA	2023	2022	2021	2020	2019
Mandat	11,88	20,43	-10,83	12,23	11,85	24,97

COMPOSITION DE L'ACTIF³ - au 31 août 2024



COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE³ - au 31 août 2024



COMPOSITION SECTORIELLE³

au 31 août 2024

25,7 %	Industrie
15,6 %	Produits financiers
19,8 %	Consommation discrétionnaire
5,6 %	Technologie de l'information
15,1 %	Soins de santé
8,6 %	Produits de première nécessité
4,8 %	Matériaux
1,3 %	Services collectifs

Mandat privé Fidelity Actions mondiales² (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE³

AU 30 JUIN 2024

Finning International - Industrie	
Prosus - Consommation discrétionnaire	
Clarivate - Industrie	
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria - Produits financiers	
Barclays - Produits financiers	
Alibaba Group - Consommation discrétionnaire	
Arcadis - Industrie	
Elis - Industrie	
Microsoft - Technologie de l'information	
Boston Scientific - Soins de santé	
Nombre total de titres	62
Dix principaux titres - Total	31,7 %

Mandat privé Fidelity Actions mondiales

- Mandat souple « sans restrictions » mettant à profit les vastes paramètres de placement pour donner de la souplesse au portefeuille.
- Méthode de placement reposant sur l'analyse ascendante fondamentale.
- Portefeuille concentré à forte conviction, largement diversifié par secteurs, sous-secteurs et régions.
- Style de placement visant la « qualité à prix raisonnable » qui cible les entreprises aux activités prévisibles, durables et en pleine croissance et dont l'évaluation est viable.

Gestion du Mandat

- Le gestionnaire de portefeuille est Patrice Quirion.
- Le gestionnaire de portefeuille investit dans une perspective de qualité à prix raisonnable.
- Le Mandat est construit de manière à ce que son portefeuille soit concentré et diversifié.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 Il convient de rappeler aux titulaires de comptes enregistrés que le Mandat pourrait, de temps à autre, devoir payer un impôt sur le revenu, ce qui aura pour effet de réduire le rendement.
- 3 Le Mandat investit son actif dans des parts de la Fiducie de placement Fidelity Actions mondiales. Les renseignements sur les titres en portefeuille présentés sur cette page sont ceux de la Fiducie de placement Fidelity Actions mondiales.
- 4 Avant le 1^{er} décembre 2017, l'indice de référence du Mandat était l'indice MSCI Monde.
- 5 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.